



Mardi 11 octobre 2022  
Communiqué de presse

## Prévenir le risque Inondation

# Visite de travaux réalisés dans le cadre du dispositif ALABRI\* piloté par l'Agglo

En amont de la Journée nationale de la résilience le 13 octobre prochain, la visite d'un logement à Bourg-lès-Valence illustre les travaux à mener pour adapter son logement au risque inondation. L'occasion de faire le point sur l'accompagnement proposé par l'Agglo et le dispositif ALABRI.

Le dispositif ALABRI\* propose aux propriétaires de réaliser gratuitement un diagnostic de vulnérabilité de leur bâtiment face au risque inondation (coût pris en charge par la collectivité et l'Etat). Ce diagnostic permet de déterminer les aménagements les plus adaptés : batardeaux, clapets anti-retour, colmatage des gaines techniques, réhausse d'aérations, réhausse des prises électriques, mise en séparatif du réseau électrique, réhausse des chaudières, matérialisation des piscines... Ces travaux sont ensuite financés jusqu'à 80% par l'Etat dans le cadre du Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM). A noter que ce dispositif ne se limite pas seulement aux logements. Commerçants, artisans, chefs d'entreprises, agriculteurs peuvent bénéficier de l'opération ALABRI avec un accompagnement financier de l'Etat à hauteur de 20% des aménagements engagés.

**Les travaux réalisés dans le logement visité :** les propriétaires ont fait installer des batardeaux sur les portes et portes-fenêtres avec une reprise de façade ainsi qu'un clapet anti-retour sur le réseau des eaux usées. Le colmatage des gaines techniques et la réhausse des aérations du vide sanitaire ont également été réalisés. Le montant des travaux s'élève à près de 13 900 €TTC, financé à 80 % avec ALABRI.

L'Agglo, compétente en matière de GEMAPI - Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques, et Prévention des Inondations -, propose depuis 2018 ce dispositif ALABRI dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Véore Barberolle. Au total, 310 diagnostics ALABRI ont été réalisés dans 23 communes, principalement chez des particuliers. 60% des diagnostics concernaient Alixan, Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil et Malissard. 16 dossiers de demande de financement des travaux ont été déposés. A ce jour, 4 propriétaires ont déjà achevé leurs travaux et 12 autres sont en train de les effectuer, mobilisant au total l'intervention de 21 entreprises locales. **Actuellement ouvert à 25 communes, le dispositif sera étendu en 2023 à toutes les communes de l'agglomération.**

*« Valence Romans Agglo est pionnière, première collectivité en Drôme à avoir proposé un dispositif complet en la matière. Il est important de communiquer sur les zones inondables parce que malgré tous les aménagements GEMAPI réalisés, on ne pourra pas mettre toutes les zones de l'agglomération hors d'eau. Prévenir et accompagner les habitants avec ce type de travaux est donc primordial. », précise Nathalie Nieson, Vice-présidente Cycle de l'eau et maire de Bourg de Péage.*

\*Aide à l'Adaptation des Bâtiments au Risque d'Inondation (ALABRI)

## Tous résilients face aux risques : s'informer, réagir, se protéger

Le 13 octobre 2022 est la première édition de la journée « Tous résilients face aux risques ». Partout à travers la France, des événements sont organisés pour sensibiliser et informer l'ensemble des Français des risques présents dans nos territoires, apprendre et diffuser les bons réflexes à avoir face à une catastrophe naturelle ou un accident industriel.

De quels risques parle-t-on ?

- **Les risques naturels** : les inondations, qui concernent 1 Français sur 4, les feux de forêt, les séismes, les tempêtes, les avalanches, etc.
- **Les risques technologiques** : les accidents industriels, les pollutions, etc.

Savoir comment agir dans ces moments peut sauver des vies.

Plus d'informations sur ces risques et la campagne nationale : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



Avec la participation de



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Contact presse

Service Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur

